

LIEU DE MANIFESTATION

Cerema – Blois

11 Rue Laplace – 41029 Blois

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Inscriptions et réservations en ligne, avant le 26 septembre

<http://enqueteur.normandie-centre.cerema.fr/index.php?sid=19481&lang=fr>

Réservation du repas :

Après votre inscription en ligne, adressez un chèque de **12,75 €** à l'ordre du RIE 7000 à l'adresse suivante : Cerema – Sandrine Georges - COTITA Mobilité, 11 rue Laplace 41029 Blois

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

jt1-mob-decarbonee.gtc.dadt.dternc.cerema@cerema.fr

Tél. 02.54.55.49.11 - 02.54.55.49.89 - 02.54.55.48.91

Venir au Cerema



EN TRANSPORTS EN COMMUN



EN VOITURE

Vous voyagez en train ? Agglopolys met à votre disposition une navette électrique gratuite.

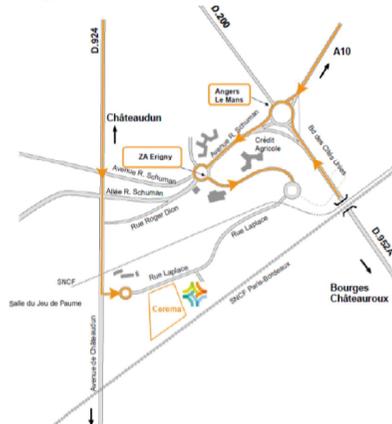
- 2 départs de la navette devant la gare de Blois : 08h25 et 09h05 - **8h20 et 8h55**

- 2 départs de la navette devant le Cerema : 16h40 et 17h10 - **16h30 et 17h00**

Comptez 10 minutes de trajet.

Vous arrivez à la gare et venez au Cerema à pied ? Prévoyez 40 minutes de marche (2,4 km).

En raison de travaux de voirie, évitez d'emprunter la rue Louis Joseph Philippe. Privilégiez l'avenue de Châteaudun.



Réduire l'impact carbone de nos mobilités

Épisode 1 : Les collectivités se branchent sur l'éco-mobilité électrique

Blois, 12 octobre 2018



CONTEXTE

Alors que le secteur des transports continue d'être le principal contributeur aux émissions de gaz à effet de serre (32 % en 2017¹), et est en partie responsable des dépassements réguliers des normes sanitaires dans les agglomérations², les véhicules électriques sont actuellement promus comme LA solution.

Face à l'affichage d'objectifs ambitieux des pouvoirs publics, avec 2 millions de véhicules électriques/hybrides³ en 2020 et 4,4 millions de points de charge, certains (constructeurs automobiles, opérateurs de réseaux...) y voient une alternative massive au véhicule individuel thermique (79% du transport intérieur de voyageurs⁴).

Mais comment assumer localement cette augmentation massive du parc ? Répondra-t-elle à l'ensemble des besoins de mobilité, à des coûts d'investissements publics acceptables et quelles que soient les distances à parcourir ? La solution est-elle si simple à mettre en œuvre quand les attentes actuelles des usagers sont de plus en plus nombreuses et diversifiées, tant en termes de services que d'infrastructures ? Est-elle complémentaire ou antinomique des autres solutions envisagées dans le cadre des villes durables (véhicules à pile à combustion, incitations aux mobilités actives, promotion des transports collectifs...) ? Ne comporte-t-elle pas d'effets pervers (déchets, origine de l'électricité, dérives comportementales liées à l'intelligence artificielle, pics de consommation, conflits d'usages de la voirie entre les modes...) ? Constitue-t-elle une solution durable pour les ménages qui consacrent actuellement au transport près de 14 % de leurs dépenses totales de consommation⁵ ?

OBJECTIFS

Ces questionnements seront abordés au travers de cas concrets et de débats avec des élus, aménageurs, experts, et animés par un journaliste en deux séquences :

- **le matin** : retours d'expériences (difficultés rencontrées, gains) sur des exemples de collectivités et d'entreprises (parcs de véhicules électrique, services aux usagers...) ;
- **l'après midi** : plus prospective, autour des enjeux d'aménagement de la borne à la ville et au territoire et du modèle économique qui sous-tend le déploiement (continuité des parcours, interopérabilité des recharges et des cartes de paiement...).

PUBLIC

Cette journée s'adresse principalement aux élus et techniciens des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale, aménageurs.

¹ Source : CITEPA site internet, 2018.

² En 2016, 16 jours de dépassement pour le dioxyde, 26 jours pour l'ozone, 3 pour les PM10 ; Source : Bilan de la qualité de l'air en France en 2016, Datalab n°26 - Octobre 2017.

³ Au 1^{er} janvier 2017, le parc est de 32 millions de voitures particulières de moins de 15 ans.

⁴ CGDD. Les comptes des transports en 2016, Tome 1, 54e rapport de la Commission des comptes des transports de la Nation, 189 p. Datalab, Juillet 2017.

⁵ Idem note 4.

PROGRAMME

08h45 **Accueil café**

09h15 **Ouverture de la journée :**

H. Baron directeur du laboratoire régional de Blois, Cerema

09h30 **Les enjeux environnementaux et les politiques d'une mobilité propre**

D. Mérillac DREAL Centre-Val de Loire - Observatoire Régional des Transports, F. Naizot Cerema

MATINÉE

10h00 **Retours d'expériences et débats avec la salle animés par un journaliste**

A. Le Corvaisier, La Poste : la flotte d'entreprise

G. Emonet, Agglopolys-Ville de Blois : un bouquet de services

Y. Mahé, Chartres métropole : l'expérimentation de bus électriques

Conseil départemental de l'Orne : l'auto-partage

J. Gaucher, Mairie de Vierzon : le vélo partage

P. Fournié, Région Centre-Val de Loire : une expérimentation de liaison inter-urbaine

12h00 - 13h30 **Pause déjeuner** ⁶

14h00 Animation participative

14h20 **L'implantation des bornes de recharges en Région Centre : bilan**

R. Gonzalès, Ademe

14h40 **Enjeux d'aménagements et débats avec la salle animés par un journaliste**

F. Boithias, Cerema : les défis de la borne à la « ville intelligente »

C. Goubet, Avere : les conditions à remplir pour l'avenir de la mobilité électrique

E. Pautard, CGDD : les modes de vie bas carbone des ménages

B. Pillefer, SIDELC et P. Behaegel, SPL MODULO : vision économique du syndicat d'électrification et interopérabilité du paiement

B. Tardieu, Métropole d'Orléans : la conversion énergétique du parc d'autobus

J-L. Gasparini, Enedis : le rôle et les conseils d'Enedis aux élus et aménageurs

F. Bourgoin, Région Centre-Val de Loire : la stratégie régionale

APRÈS-MIDI

16h45 **Conclusion de la journée**

P. Bernat Y Vicens, directeur du dpt Aménagement durable des territoires Cerema

⁶ Pour les personnes inscrites au déjeuner, rendez-vous au RIE 7000, 11 av. de Vendôme à Blois